

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour

République Française
Département du Jura

Séance du 28 septembre 2026

Date de convocation : 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 28 septembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet : Festival des Semeurs 2027
N° 170/2026

10 membres · 10 présents · 0 représenté · 0 excusé · 10 votants

Présents :

Mesdames Pate, Valot, Desarbres, Giancatarino, Sermier, Jahier.
Messieurs Rougeaux, Ramaux, Bouton, Rochet.

Le Bureau,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-10,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 8 avril 2026 portant délégation d'attributions au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de communes du Val d'Amour et sa compétence en matière d'action culturelle,

Considérant l'attachement du territoire au Festival des Semeurs et sa contribution à l'identité et à l'attractivité du Val d'Amour,

Considérant la nécessité de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans le cadre de la préparation budgétaire 2027,

Considérant les délais nécessaires au lancement de la consultation,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le principe d'une édition allégée du Festival des Semeurs en 2027, le deuxième week-end de juin, dont le format et l'enveloppe définitifs seront précisés lors de la préparation budgétaire,

- Précise qu'aucun engagement n'est pris à ce stade pour les éditions suivantes,
- Autorise Monsieur le Président à engager la procédure de consultation correspondante, à solliciter les subventions mobilisables et à signer tous les actes à intervenir.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

